



Conseil économique
et social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.17/1995/34
10 avril 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS/ESPAGNOL

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
Troisième session
11-28 avril 1995
Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

ÉTUDE DES GROUPES D'ÉLÉMENTS SECTORIELS : TERRES,
DÉSERTIFICATION, FORÊTS ET DIVERSITÉ BIOLOGIQUE

Lettre datée du 6 avril 1995, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Pérou auprès
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du document final de l'Atelier régional sur la définition de critères et d'indicateurs pour la gestion durable des forêts amazoniennes, tenu à Tarapoto (Pérou) du 23 au 25 février 1995 (voir annexe).

L'Atelier a été organisé par le Ministère péruvien des affaires étrangères, en tant que Secrétariat temporaire du Traité en vue de la coopération amazonienne.

Des représentants de la Bolivie, du Brésil, de la Colombie, du Pérou, du Suriname et du Venezuela, les États parties au Traité en vue de la coopération amazonienne, ont assisté à l'Atelier. Étaient également présents des techniciens de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de l'Union européenne et du World Resources Institute, qui ont parrainé l'Atelier. Des techniciens du Programme des Nations Unies pour le développement et d'institutions et d'entités nationales y ont également participé en tant qu'observateurs.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le rapport en tant que document officiel de la Commission du développement durable, à sa troisième session qui doit se tenir à New York.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Pérou auprès
de l'Organisation des Nations Unies

* E/CN.17/1995/1.

(Signé) Fernando GUILLEN